



Habitation la Sucrierie : Fouille du four à chaux. La Martinique, les Anses d'Arlets

David Ollivier, Christophe Vaschalde

► To cite this version:

David Ollivier, Christophe Vaschalde. Habitation la Sucrierie : Fouille du four à chaux. La Martinique, les Anses d'Arlets : Rapport final d'opération, fouille archéologique. [Rapport de recherche] LA3M-CNRS/Aix-Marseille Université. 2015, 59 p. hal-02003883

HAL Id: hal-02003883

<https://hal.science/hal-02003883>

Submitted on 1 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Habitation la Sucrierie :

Fouille du four à chaux

La Martinique, Les Anses d'Arlets

David OLLIVIER
Christophe VASCHALDE

Rapport final d'opération Mai 2015
Fouille archéologique

Arrêté de prescription : 2014 090-0011

I Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Martinique

Département

Commune
Les Anses d'Arlets

Adresse ou lieu-dit
Habitation Sucrierie

Codes

Numéro de dossier Patriarche

Coordonnées NGF
MART38UTM20
x : 706921.96
y : 1603079.64
z : 5

Références cadastrales

Commune
Le Marin

Section(s)
D0

Parcelle(s)
24 e

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Groupe GBH

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
--

Numéro de l'opération
Patriarche n°

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable scientifique
2014090-0011

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

--

Nature de l'aménagement

--

Opérateur d'archéologie

--

Responsable scientifique de l'opération

David Ollivier, LA3M-UMR7298, AMU-CNRS

Organisme de rattachement

CNRS
Laboratoire d'Archéologie Médiéval et Moderne
en Méditerranée
MMSH - 5, rue du Château de l'Horloge 13094
Aix-en-Provence

Dates d'intervention

Fouille
du 15 au 22 avril 2014

Post-fouille
Mars-avril 2014

Intervenants

Direction scientifique

Annie Noé-Dufour (SRA, Conservateur régional)

Henri Amouric (LA3M, AMU-CNRS, Directeur de recherche, Directeur du LA3M)

David Ollivier (LA3M, AMU-CNRS, Responsable d'opération)

Jacques Thiriot (LA3M, AMU-CNRS, Directeur de recherche honoraire)

Intervenants techniques

Responsables et spécialistes CNRS

David Ollivier, Responsable d'opération (Assistant ingénieur, LA3M, AMU-CNRS)

Christophe Vaschalde (Docteur, LA3M, AMU-CNRS)

Équipe de fouille

David Ollivier

Christophe Vaschalde

Topographie

David Ollivier

Photographie

David Ollivier

Christophe Vaschalde

Responsable du mobilier

Equipe de post-fouille

David Ollivier, Responsable d'opération

Christophe Vaschalde

Traitements photographiques

David Ollivier

Infographie

David Ollivier

Traitement et étude du mobilier

Mise en page du RFO

David Ollivier

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, DAC de La Martinique
Annie Noé-Dufour, Conservateur régional

Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M-UMR7298), AMU-CNRS
Henri Amouric, Directeur de recherche, Directeur du LA3M

Fondation CLEMENT
Florent Plasse

Notice scientifique

Le groupe GBH, propriétaire de l'habitation la Sucrierie, souhaitait mettre en valeur les vestiges d'un four à chaux et de la distillerie attenante. Une opération de fouille archéologique a été réalisée par le LA3M sur ledit four à chaux avec le soutien financier de la DAC de la Martinique et de la Fondation Clément.

L'habitation la Sucrierie était la plus importante habitation sucrière des Anses d'Arlets. Connue sur la carte de Moreau du Temple sous le nom d'habitation Lebrun (vers 1770), elle est vendue en même temps qu'une caféière attenante à Jean-François Hayot en 1788. Les ruines de l'ancienne distillerie s'étirent d'est en ouest sur le piémont nord du morne sur lequel s'élève la maison de maître. L'installation industrielle se compose d'un grand bâtiment restaurée en 2011 et renfermant plusieurs cuves ou supports de cuves, d'une chaudière à vapeur et de l'installation mécanique encore en place, également restaurée. Le four à chaux se situe au nord-est du grand bâtiment. Il mesure environ 5 m de diamètre pour une hauteur conservée de 2,20 m. Les murs sont épais de 1,70 m et forme un profil tronconique. La porte du four, située à l'ouest, est accessible par un large ébrasement, qui abritait l'aire de travail, sur laquelle des épandages de coraux ont été retrouvés. Sur cette aire, une alternance de couches de chaux, contenant des fragments de coraux calcinés, et de charbons de bois a été retrouvée, qui témoigne de l'activité du four. Un premier examen de ces fragments montre qu'ils appartiennent à au moins six essences différentes de coraux.

Au nord du four, les restes très détériorés d'une rampe d'accès à la partie ont été découverts. Il s'agit d'un four à courte flamme qui ont cette particularité de pouvoir fonctionner en continue. Le matériau principal utilisé par le chaudiernier est le corail.

Grâce aux résultats de la fouille archéologique et à l'existence d'un inventaire datant de 1878

mentionnant le four à chaux, le fonctionnement du four est daté de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Localisation de l'opération



D. Ollivier, LA3M, UMR7298

Carte de la Martinique, localisation de la commune des Anses d'Arlets, lieu de la fouille.

DEPARTEMENT
MARTINIQUE
COMMUNE
LES ANSES-D'ARLET

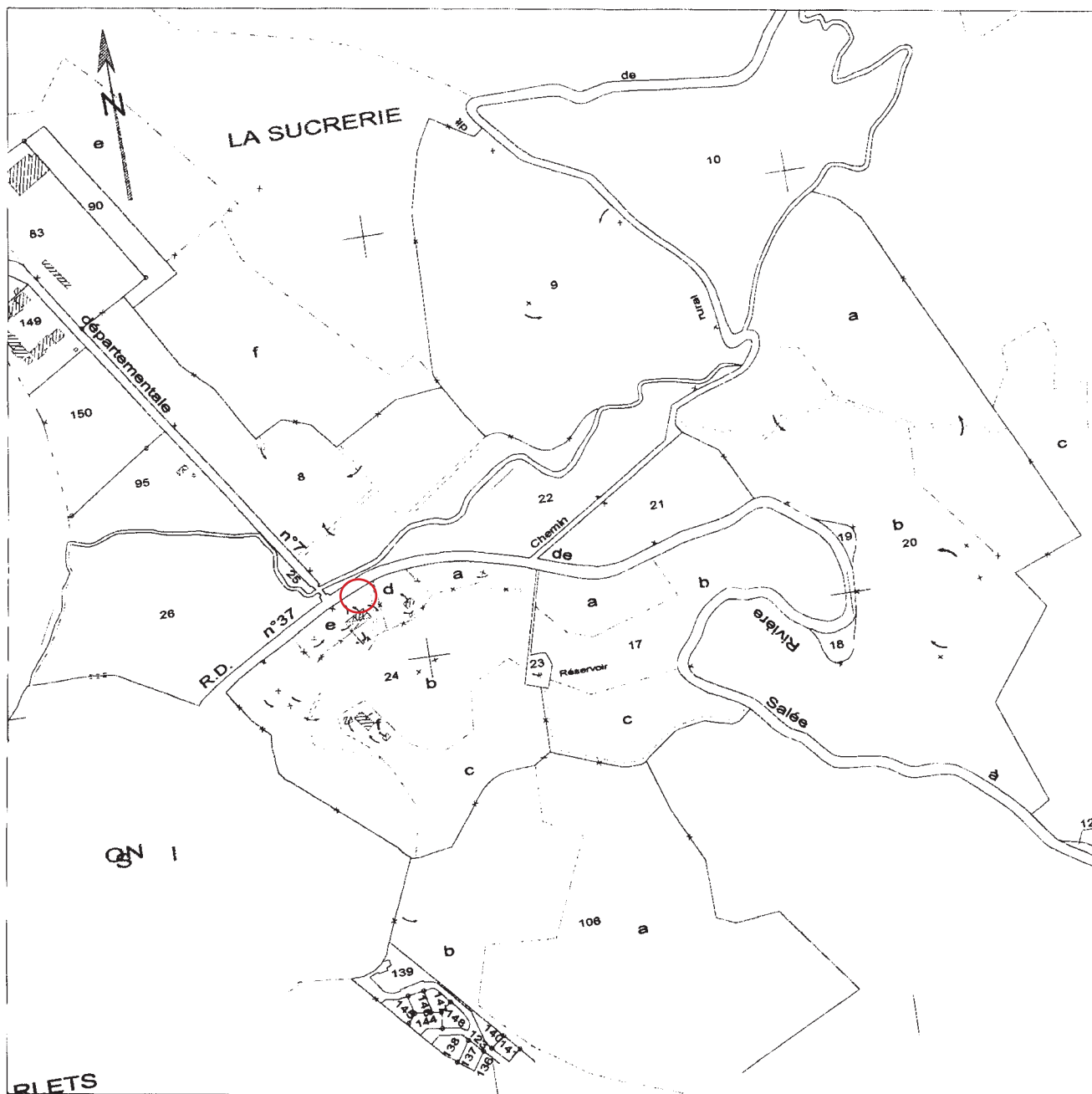
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
SERVICE DU CADASTRE

6816 T

Section: D0

Echelle: 1/5000

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



No d'ordre au registre de
constatation des droits:
0400181/2
Prix du présent extrait:
3 EUROS

Cachet du service:

Localisation du site sur le cadastre actuel (Les Anses d'Arlets, section D0)

Extrait certifié conforme
au plan cadastral
à la date ci-dessous

le 22/01/2004

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Tél. : 05 96 60 79 65

ARRÊTÉ N° 2014 090-0011 DALI/PC
portant autorisation de prospection et sondages archéologiques**LE PRÉFET DE LA MARTINIQUE****Chevalier de l'ordre national du mérite****Vu** le Code du patrimoine, livre V, portant réglementation des fouilles archéologiques ;**Vu** le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;**Vu** l'arrêté du Préfet de la Martinique n° 2013-0305 du 13 novembre 2013 accordant délégation de signature à la directrice des affaires culturelles de la Martinique par intérim pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'archéologie ;**Vu** l'avis de la CIRA DOM des 8 au 11 octobre 2013 ;**ARRÊTE****Article 1er** : Monsieur David OLLIVIER est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de prospection et de sondages archéologiques à partir de la date de notification et jusqu'au 31 décembre 2014.Région : **Martinique**Commune : **Les Anses d'Arlet**Adresse : **Habitation Sucrierie**Programme : **32 - L'Outre-mer**Organisme de rattachement : **Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée****UMR 7298 - CNRS - Université d'Aix-Marseille**

Article 2 : Les recherches sont effectuées sous la surveillance de la conservatrice régionale de l'archéologie territorialement compétente, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'elle jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique adressera à la conservatrice régionale de l'archéologie l'ensemble de la documentation, un rapport de synthèse sur les travaux menés en double exemplaire et une note de synthèse pour le bilan régional publié par le service. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé la conservatrice régionale de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : La directrice des affaires culturelles par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fort-de-France, le 31 mars 2014

Pour le Préfet
La Directrice Adjointe des
Affaires Culturelles

Marie Claire DUBERNARD

II Résultats

1. Présentation de l'opération

1.1. Projet

L'opération archéologique a concerné l'étude et la fouille d'un four à chaux partiellement conservé et lié à l'habitation la Sucrierie (fig. 1). Le propriétaire des lieux, le groupe GBH, souhaitant mettre en valeur le four et les vestiges de la sucrierie attenante s'est rapproché de la DAC de la Martinique afin d'être informé de l'impact de son projet sur ce patrimoine. Le service régional de l'archéologie a préconisé l'étude et la fouille du four et la réalisation d'un relevé de plan de l'ensemble des vestiges liés à la part industrielle du domaine.

Présentation du site

L'habitation la Sucrierie fait partie de l'ensemble patrimonial formé au sein du Groupe GBH par l'habitation Clément et l'habitation Pécoul. Perchée sur un morne à 57 mètres d'altitude, surplombant le village des Anses d'Arlets, l'habitation Sucrierie, entièrement restaurée entre 2004 et 2007, constitue l'une des plus belles habitations de l'île.

L'entrée de la propriété se situe au nord du domaine à partir de la route départementale 7. Les ruines de l'ancienne distillerie s'étirent d'est en ouest sur le piémont nord du morne sur lequel s'élève la maison de maître (fig. 2). L'installation industrielle se compose d'un grand bâtiment en élévation mais sans toiture, restaurée en 2011 et renfermant plusieurs cuves ou supports de cuves, d'une chaudière à vapeur et de l'installation mécanique encore en place (fig. 3). Cette dernière a fait l'objet de mesures de conservation. D'autres bâtiments moins bien conservés sont partiellement visibles au nord et à l'ouest de ce premier noyau.

Le four à chaux se situe à quelques mètres au nord-est du grand bâtiment (fig. 4). De petites dimensions, la structure présente une maçonnerie de petit mo-



Figure 1 : Habitation Sucrierie, la maison de Maître.

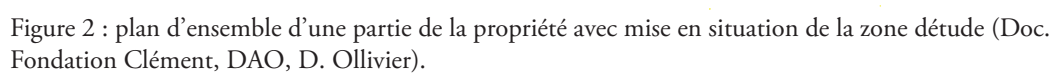




Figure 3 : vue depuis le sud-est de la distillerie, avec à droite le four à chaux (OMAT-FOTO).

dule, un chemisage de basalte taillées et posées en tronc de cône inversé. Très ruiné, le four ne dépassait pas 1,50 m de hauteur par rapport au sol actuel et l'intérieur était entièrement comblé de terre végétale (fig. 5).

1.2. Organisation du chantier : aspects techniques et méthodologie

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 5 au 13 avril 2014.

1.2.1. Préparation du terrain

Le débroussaillage partiel des ruines sous couvert végétal a été réalisé par le gardien de la propriété au démarrage de l'opération.

1.2.2. Moyens humains

L'équipe était constituée de 2 personnes sur le terrain : David Ollivier, responsable d'opération et Christophe Vaschalde, docteur en histoire et archéologie du Moyen Âge, spécialiste des fours à chaux. La topographie et la mise au propre des plans ont été réalisées par le responsable d'opération. La post-fouille a été assurée par le responsable d'opération et le spécialiste.



Figure 4 : le secteur du four à chaux avant l'opération archéologique.



Figure 5 : le four à chaux.

1.2.3. Décapage et moyens mécaniques

Un premier décapage au tracto pelle (Entreprise Antilles Terrassement) a été effectué autour du four, à l'exception du secteur nord d'accès difficile, et ce jusqu'au premier niveau archéologique en place. Un sondage profond a été opéré dans la partie sud-est de la fouille. La fouille manuelle a suivi cette première phase mécanisée de l'opération.

1.2.4. Enregistrement des données archéologiques

Les procédures de fouille et d'enregistrement systématique ont été appliquées à l'ensemble des niveaux archéologiques rencontrés. L'enregistrement stratigraphique s'est conformé aux principes généraux et aux procédures de la méthode Syslat ou équivalent.

Les relevés ont été placés dans le système UTM93-Zone 20-Fort Desaix et les cotes altimétriques rattachées au Nivellement Général de la Martinique ; les fichiers topographiques seront fournis avec les archives de fouille. Clichés et plans originaux ont été archivés et indexés à un catalogue renvoyant à l'enregistrement stratigraphique.

L'ensemble du mobilier archéologique a été déposé au dépôt du Service régional de l'archéologie de la Martinique pour étude. L'inventaire du mobilier a été réalisé en fonction de la grille d'inventaire des collections du SRA avec indication de la liaison avec les bacs dans lesquels il sera entreposé.

1.3. La post-fouille, les études spécifiques et les analyses

Le Rapport final d'opération et la notice pour le Bulletin scientifique régional seront remis au Service régional de l'archéologie de la Martinique au plus tard en avril 2015.

L'opération nécessitera un certain nombre d'études spécifiques et d'analyses en laboratoire qui ne pourront figurer, pour certaines d'entre elles, dans le présent rapport :

- Etude anthracologique des charbons de bois prélevés dans le four à chaux afin d'identifier les essences utilisées et d'observer les marqueurs liés à l'activité artisanale. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire appel à un anthracologue spécialiste des forêts tropicales. Certains charbons de bois seront sélectionnés pour la réalisation d'une datation 14C.
- Étude des coraux récupérés dans les niveaux de fonctionnement du four, et qui ont servi de matière première pour fabriquer la chaux. Cette étude consistera à identifier les essences utilisées.
- Étude du mobilier archéologique et particulièrement de la céramique recueillie au cours de l'opération.
- Étude des archives notariales liées à l'habitation aimablement communiquées par la fondation Clément.

1.4. Opération de communication et valorisation

Une visite du four à chaux a été organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine de septembre 2014 avec l'ouverture de l'habitation Sucrierie au public.

A cette occasion, il a été proposé une présentation des premiers résultats de l'opération archéologique sous la forme de panneaux.

1.5. Contexte géographique et géologique

La commune des Anses d'Arlets s'étend sur une superficie de 25,92 km² et englobe trois anses principales, du Nord au le Sud : Grande Anse ; Les Anses d'Arlets où se situe le village et Petite Anse. Le domaine de l'habitation Sucrierie se développe autour d'un morne qui culmine à 51 mètres à l'est du village (Fig. 1 et 6). La formation géologique des Anses d'Arlets remonte au Plio-Quaternaire et correspond aux volcans récents du sud-ouest de la Martinique comme le Mont Conil et les Pitons du Carbets (Sources : CDST, CG de la Martinique) donnant ainsi des reliefs de roches basaltiques. La proximité de la ravine Mapou, venant border le Morne par le nord, a contribué à la formation sur le piémont de couche alluvionnaire dû à des phases répétitives de crues et de décrues.

1.6. Contexte historique

En 1788, Jean-François Hayot originaire de Saint-Esprit achète aux sœurs Félicité et Elisabeth Delpech une habitation sucrierie qui est alors la plus importante habitation des Anses d'Arlets (ADM, 1Mi68, Me Clavery acte de vente du 4 février 1788 : contenance de 90 quarrés de terre à laquelle il faut ajouter 111 quarrés de terre provenant d'une caféière attenante comprise dans la vente soit un total de 201 quarrés de terre (300 hectares environs)). Dès les années 1840, Michel Hayot cesse le pressurage de la canne sur le domaine et abandonne le moulin à sucre traditionnel. Les cannes sont alors transportées par barges à la toute nouvelle usine centrale de la Pointe Simon à Fort-de-France. C'est à partir de la Sucrierie que la famille Hayot étend sa présence dans le sud en même temps que son développement économique. L'acquisition au milieu du XIXe siècle de l'habitation Poterie et des propriétés voisines aux Trois Ilets mène à une diversification industrielle avec la fabrication de matériaux de construction en terre cuite (briques et tuiles). Ces habitations produisent



Figure 6 : détail de la carte des Ingénieurs du Roi (1770-1805), l'habitation Sucrierie s'appelle alors Lebrun. Le cercle rouge indique le moulin à sucre.

également de la canne qui est elle aussi traitée de l'autre côté de la baie de Fort de France par l'usine de la Pointe Simon. Une étape essentielle sera franchie avec Octave Hayot (1843-1892) qui est envoyé en 1868 par son père, Louis Hayot, auprès d'Emile Bougenot. Ce dernier, ingénieur des Arts et Métiers, crée les toutes premières usines à vapeur de l'île comme celle du Lareinty en 1860. Octave Hayot va donc se former aux techniques modernes de fabrication industrielle du sucre et au fonctionnement d'une entreprise avec actionnariat. A la fin de l'année 1868, Octave Hayot réunit plusieurs planteurs de la région de Rivière-Salée, les associe à ces habitations familiales des Trois-Ilets, pour fonder, avec l'aide d'Emile Bougenot, l'usine centrale du Petit-Bourg sur l'habitation Génipa. Dans les années qui suivent, des rivalités d'usinières amènent les Hayot à prendre le contrôle des habitations voisines afin de garantir l'approvisionnement de l'usine et sa viabilité. C'est certainement aussi à son initiative qu'une distillerie est construite à l'habitation Sucrierie.

2. La fouille

Une zone d'investigation a été définie autour du four à chaux. La fouille a concerné une surface totale de 56 m² environ (fig. 8).

2.1. Secteur 1

Si l'investigation archéologique a concerné le four à chaux et ses abords immédiats, la fouille n'a pu être étendue au nord en raison de la présence de la clôture végétale de la propriété que nous ne pouvions couper.

2.1.1. Description

2.1.1.1. *Forme et construction du four*

Le corps principal MR1001 (fig. 7, 8 et 11) mesure 4,92 m de diamètre depuis le parement extérieur. De 1,70 m d'épaisseur, il présente une hauteur moyenne conservée de 2,20 m avec un parement interne de profil tronconique. L'ensemble est solidement installé sur une fondation légèrement plus large (de 5 cm en moyenne) profonde de 40 cm environ. L'élévation présente deux parements de traitement différent : le parement externe est construit en appareil irrégulier de gros moellons de basaltes calés avec des éclats plus petits et liés avec un mortier de chaux contenant beaucoup de morceaux de corail. A la base du parement, un bourrelet de chaux (fig. 9) est visible au niveau du sol de circulation (SL1008). Le parement interne est construit en pierres réfrac-



Figure 7 : vue d'ensemble du four à chaux : la fondation, dégagée, est limitée par un bourrelet de mortier.

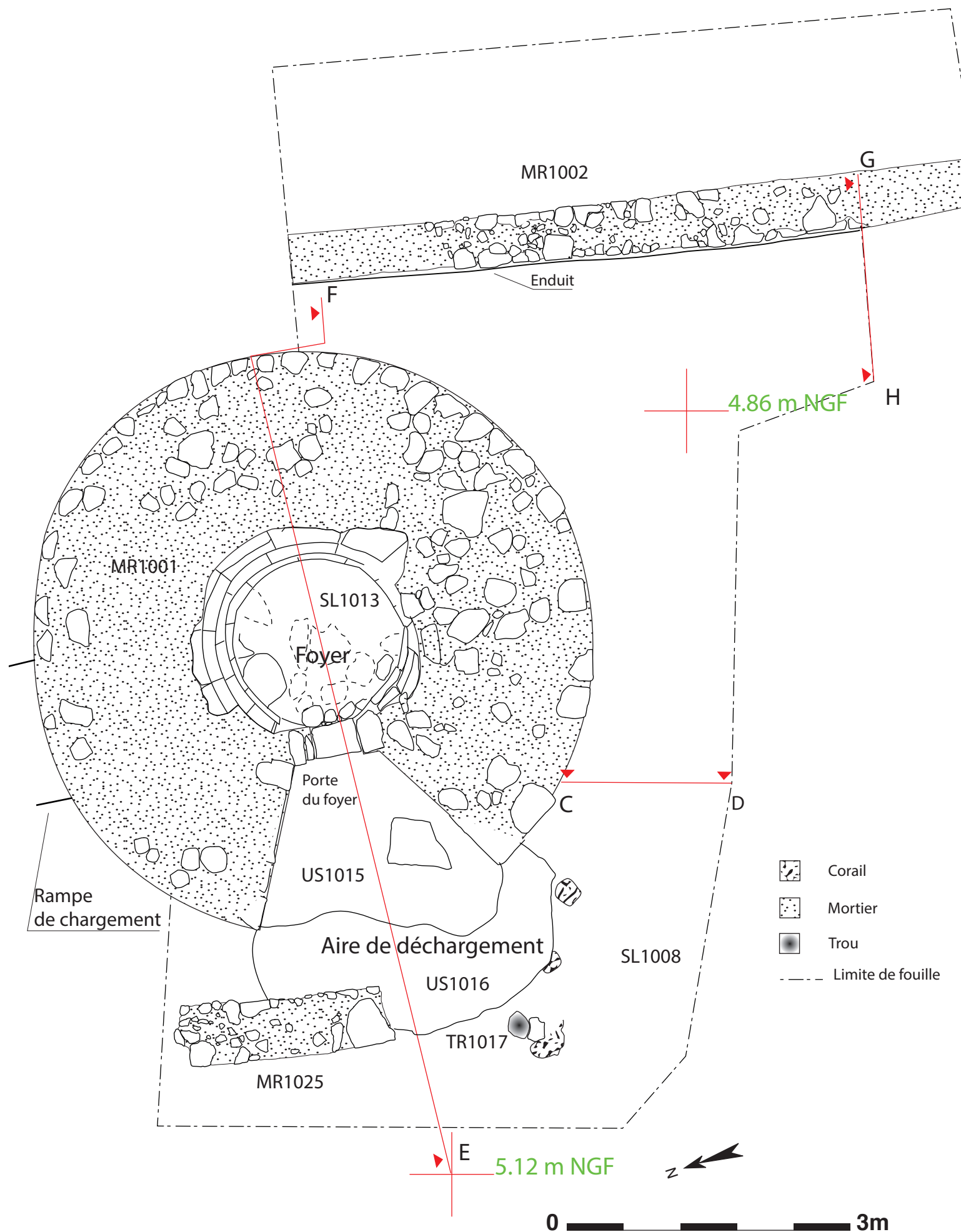


Figure 8 : relevé de la fouille avec indication des coupes stgartigraphiques (rouge) (DAO D. Ollivier).



Figure 9 : détail de la fondation du mur MR1002.



Figure 10 : détail du parement interne du mur MR1002.



Figure 11 : vue générale du four à chaux avec au premier plan, la porte du foyer.



Figure 12 : sol dallé du foyer.

taires volcaniques liées à la chaux (fig. 6). Les pierres sont soigneusement taillées et portent des traces d'outils de taille (Largeur des blocs entre 25 et 50 cm, hauteur des assises entre 29 et 32 cm). Outre le mortier, quelques joints sont comblés par des fragments de briques. Dans le blocage interne du mur MR1001, chaque assise du parement interne est marquée par un lit de petits blocs de calage. Le fond du four est couvert d'un dallage composé de blocs de basaltes posés à plat sur une chape de chaux (fig. 12). Les blocs les plus gros mesurent jusqu'à 40 cm de long pour 15 à 20 cm d'épaisseur. Beaucoup d'entre eux ne sont visibles qu'en négatif.

Le mur cylindrique est percé à l'ouest par une porte, PR1029 dont la partie supérieure a disparu (fig. 11 et 12). Le seuil en basalte et les piédroits en pierres réfractaires sont en place mais très abîmés (pierres fendues sous l'action du feu) (fig. 14 et 15). Le seuil repose sur une chape de chaux (US1014) commune au dallage du four. Le piédroit sud possède encore les traces d'enduit à la chaux, appliqué à l'extérieur du four. Les deux sont taillés en arrondi vers l'intérieur du four (fig. 31). La porte est précédée par un large ébrasement parementés et enduit qui vient butter sur l'encadrement de la porte. Les restes d'une rampe d'accès à la partie sommitale pour le chargement du four à chaux ont été découverts au nord de ce dernier. Elle est constituée par deux murets de moellons liés au mortier de chaux contenant un remblai de terre et de cailloux (fig. 16). La structure est fortement détériorée (longueur conservée : 50 cm). Au niveau de la jonction entre le parement ouest de la rampe et celui du four, un trait vertical avait été tracé dans l'enduit (fig. 17). Cette marque est sans doute un trait de construction. Elle confirme que la construction de la rampe est intervenue après celle du cylindrique du four. Ce constat est confirmé par l'absence d'arrachement dans la maçonnerie à la jonction entre la rampe et le four.

Figure 13 : vue générale du four : dégagement de l'aire de travail depuis la porte du foyer.



Figure 14 : porte du foyer, vue depuis l'extérieur.



Figure 15 : porte du foyer, vue de l'intérieur.



Figure 16: rampe d'accès au sommet du four, parement est.

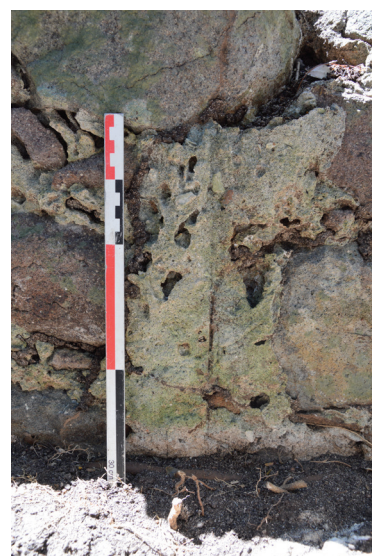


Figure 17 : liaison rampe-mur du four : limite incisée dans le mortier, du parement est (négatif).



Figure 18 : vue depuis l'est de l'aire de travail dont le comblement a été fouillé de moitié.

2.1.1.2. Aire de travail du four à chaux

L'aire de travail s'étend de la porte du four à l'est au mur MR1025 à l'ouest sur une surface triangulaire formée par la projection donnée par l'ébrasement de la porte du foyer (fig. 13 et 18). Une légère pente orientée ouest-est depuis le mur MR1025 et le sol SL1008 conduit à la porte, le foyer se trouve donc partiellement enterré (soit à une trentaine de centimètre par rapport au sol SL1008 situé à 5,12 m NGF) (fig. 19).

2.1.1.3. Stratigraphie

En ce qui concerne l'activité du four à chaux, si le fond du foyer a été complètement curé jusqu'à l'extraction de la plupart des dalles formant le sol, l'aire de travail a conservé la stratigraphie de son activité depuis la porte du foyer jusqu'au mur MR1025 dont l'arase sert de limite à l'ouest (fig. 19, 20 et 21). La stratigraphie est constituée d'une alternance de couches plus ou moins charbonneuses et cendreuses et de fines couches de chaux carbonatée très blanche. L'ensemble de ces fines strates, difficiles à suivre, a été regroupé sous le numéro US1016. De nombreux fragments de coraux y ont été également retrouvés dans cette couche, ainsi que quelques morceaux de coquillages (fig. 24). Un premier examen de ces fragments montre qu'ils appartiennent à au moins six essences différentes de coraux. Une étude plus approfondie doit être réalisée pour parvenir à identifier ces essences, ce qui documentera les modalités d'approvisionnement en matière première à calciner. Au delà de l'aire de déchargement, SL1008 constitue le sol d'usage lié à l'activité du four (fig. 22). C'est un sol en terre battue assez noir avec par endroits, des épandages de petits fragments de coraux et de charbons. A noter la présence d'un trou de calage (deux galets ont été retrouvés au fond) pour un probable poteau en bois (extrémité d'une paroi venant protéger au sud-est l'entrée du four ? Auvent ?) (fig.23). La couche US1015, de texture plutôt limoneuse, assez meuble et brune vient sceller l'aire de travail du four à chaux. Il s'agit d'un remblai-dépotoir contenant des fragments de céramique et de verre (bouteille de type Marie-Jeanne) associés à des charbons, des coraux et des coquillages.

Figure 19 : coupe FE (DAO
D. Ollivier).

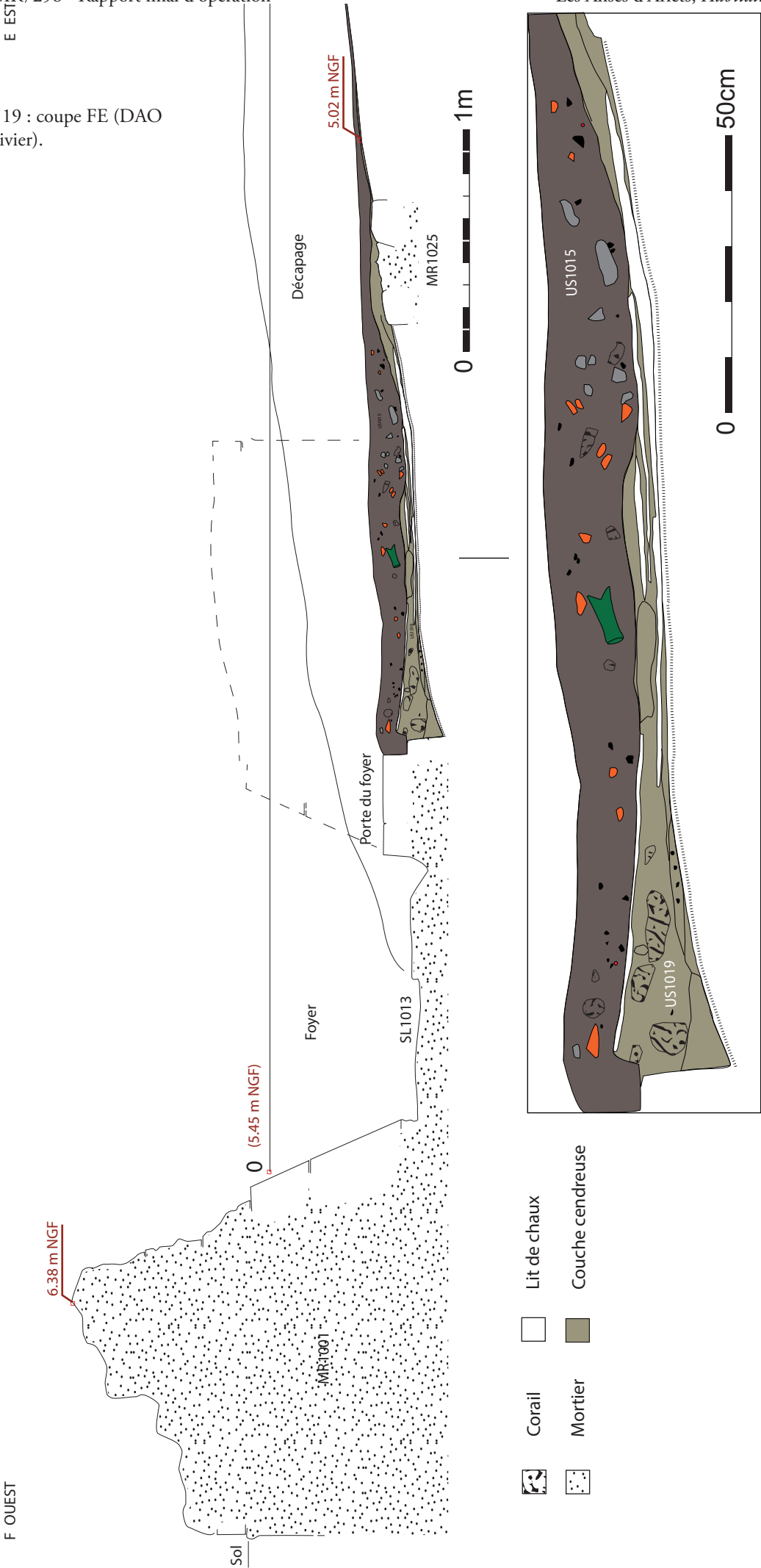




Figure 20 : aire de travail du four : au premier plan arase du mur MR1025 et première surface chollée.



Figure 21 : aire de travail du four : niveau de comblement en cours de fouille.



Figure 22 : sol d'usage du four à chaux SL1008.



Figure 23 : sol d'usage du four à chaux : trou de poteau.



Figure 24 : fragments de coraux provenant de la couche US1019.

2.2.2. Analyse de la structure et définition des états successifs

2.2.2.1. Phase 1 : Premiers aménagements antérieurs à la construction du four à chaux.

Nous plaçons dans cette première phase, les premiers éléments d'une activité anthropique relevée dans les limites du secteur de fouille. Deux murs orientés nord-sud viennent se placer de part et d'autre du four à chaux : il s'agit du mur MR1025 à l'ouest et du mur MR1002 à l'est (fig. 8).

Les deux murs sont construits en moellons de basalte, formant un appareil irrégulier, liés avec du mortier. Si le mur MR1025 n'est visible qu'au niveau de son arasement et sur une courte distance (2 m de longueur) (fig. 27), le mur MR1002, dégagé sur près de 7 m de longueur, présente à l'inverse trois assises conservées de l'élévation primitive. Le parement ouest est couvert par un enduit à la chaux blanche (fig. 25 et 26). Ces deux murs parallèles, épais d'une soixantaine de centimètres et distants de 6,30 m, appartiennent à une phase antérieure à la construction du four à chaux. Le mur MR1002 est associé à un niveau de sol de terre battue argilo-limoneuse gris-foncé peu épais (Sl1010-1011) présentant en surface des tessons de céramique disposés à plat (fig. 28, 29 et 30). L'élévation du mur est marquée par la présence d'un enduit de chaux blanc, qui prend naissance à ce niveau. Cette courte occupation en surface est toutefois caractérisée par quelques fragments de céramique datable du XVIII^e siècle (deuxième moitié du siècle). Le rattachement de ces premiers aménagements aux installations sucrières du XVIII^e siècle de l'habitation n'est pas douteux. Nous savons grâce notamment à la carte de Moreau du Temple que ces dernières se situaient au nord de la maison de maître entre le piémont du morne et la route. Toutefois, la superficie de la zone de fouille étant très limitée, il est impossible de donner une fonction précise à ces deux murs (limite d'une aire ouverte ? Bâtiment ?).

L'ensemble du secteur est remblayé jusqu'au mur MR1002 et le niveau de sol rehaussé de près 40 cm par un apport de terre argilo limoneuse (US1009) avec l'inclusion importante de cailloux jaune ocre fortement décomposé (ce qui donne à l'ensemble de la couche une couleur jaune foncé) provenant du



Figure 25 : mur MR1002, vue depuis le sud.



Figure 26 : mur MR1002, parement ouest, fondation et élévation.



Figure 27 : arase du mur MR1025.



Figure 28 : sol contemporain du mur MR1001 (Phase 1).

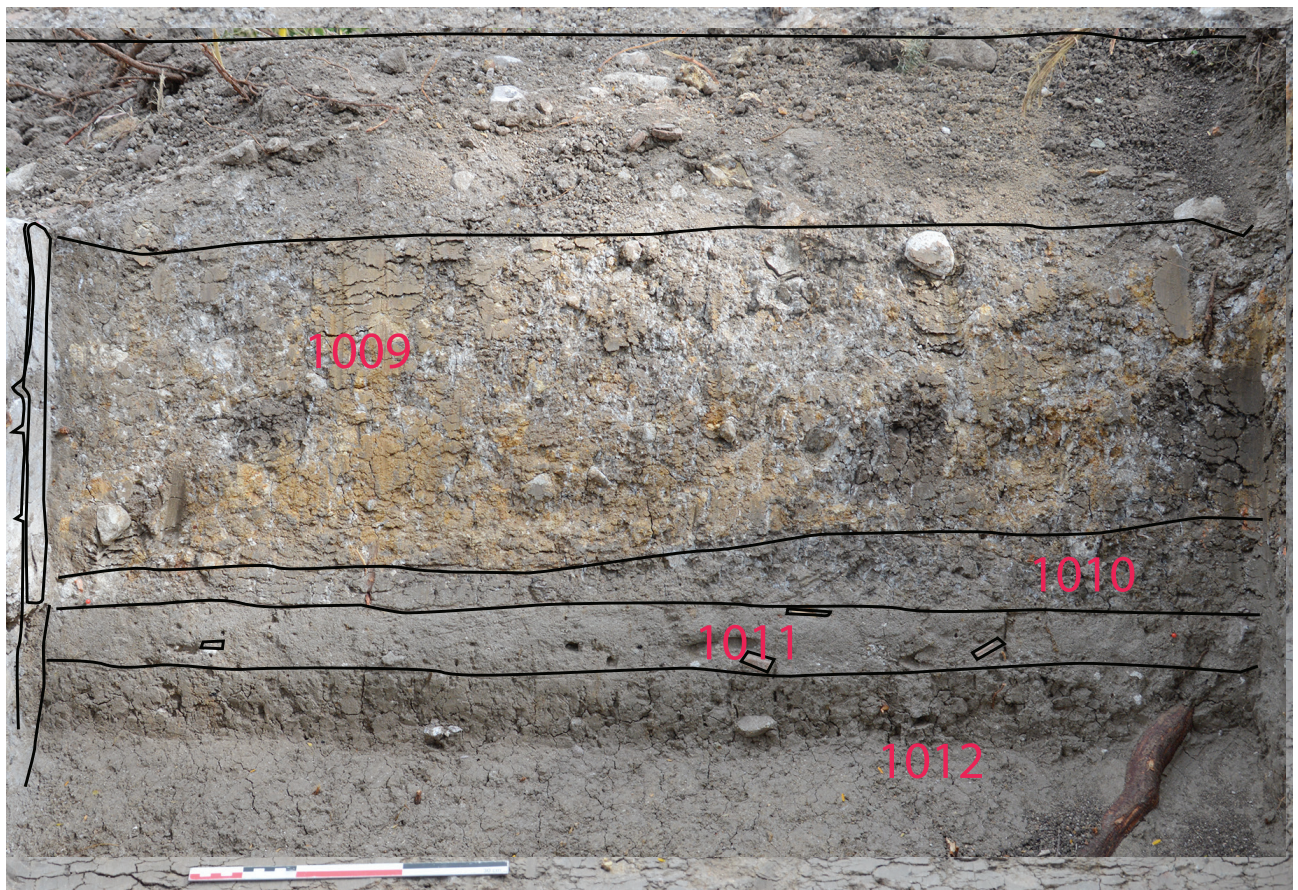


Figure 29 : coupe GH.

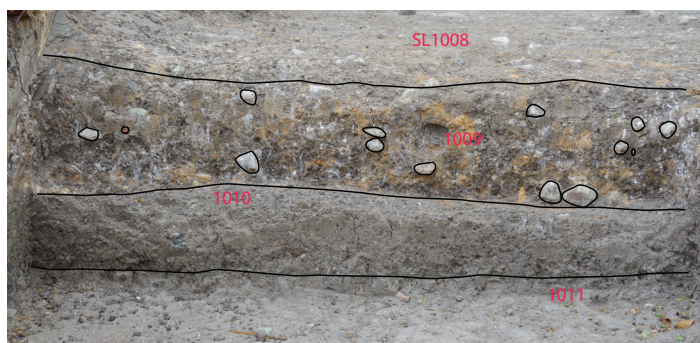


Figure 30 : coupe DC.

substrat ce qui induirait d'importants travaux de terrassement à proximité.

2.2.2.2. Phase 2 : Le four à chaux

Le four à chaux est construit à partir du remblai argilo-limoneux (1009), la porte du foyer et le sol du four étant légèrement enterrée par rapport au niveau de sol d'usage qui se forme autour (SL1008). Le mur MR1025, arasé, devient la limite ouest de l'aire de déchargement du nouveau four à chaux.

2.2. Interprétation et restitution

Lors de la construction du four à chaux, une fosse de fondation circulaire mesurant environ 5 m de diamètre et 40 cm de profondeur a été creusée dans l'US 1009 composée de terre argilo-limoneuse jaune foncée. Le mur de fondation est bâti avec des gros moellons de basalte, de provenance sans doute locale, liés au mortier de chaux. Au centre, un espace circulaire d'environ 1,50 m de diamètre est laissé pour accueillir le foyer et la chambre de cuisson. Cet espace est couvert d'un dallage de très gros moellons de basalte posés sur une chape de chaux. Du côté occidental, un espace évasé, également laissé sans maçonnerie, est réservé à l'aire de travail. Une fois les fondations installées, les parois du four sont construites. Pour ce faire, la maçonnerie est montée par lits successifs. L'épaisseur de chacun de ces lits est déterminée par la hauteur des assises du parement interne du four, lequel est constitué de pierres volca-



Figure 31 : ébrasement nord du couloir d'accès à la porte du foyer : le parement est couvert d'un enduit.

niques réfractaires taillées . De ce fait, chaque fois qu'une assise du parement interne est installée, les chauxourniers élèvent le parement externe avec de gros moellons sur une hauteur équivalente. Entre ces deux parements, un blocage est installé, lié au mortier de chaux. Un lit de pierres plus petites et de morceaux de briques marque le sommet de ces lits. L'ensemble du cylindre du four a sans doute été entièrement construit de cette manière.

La porte du four a été bâtie dès les premières assises du chauxfour. Constituée de piédroits en pierres réfractaires et d'un seuil en basalte, installé au même niveau que le fond de la chambre de cuisson. Elle possède sans doute un linteau droit, probablement en pierre réfractaire. Au-devant de cette porte, l'aire de travail est installée dans un espace évasé vers l'extérieur. Par comparaison avec d'autres chauxfours conservés en Martinique (poterie d'Alet aux Trois-Îlets par exemple), il est possible de restituer une voûte en plein cintre au-dessus de cet espace.

A l'extérieur, le chauxfour arbore une forme cylindrique, de près de 5 m de diamètre, pour une hauteur qu'il est possible de restituer à près de 5 m. L'ensemble est recouvert d'un enduit à la chaux lissé. Une grande ouverture circulaire s'ouvre au sommet, appelée le gueulard. A l'intérieur, la chambre de cuisson possède un profil en tronc de cône renversé, qui se resserre au sommet.

Au nord du four, une rampe a été construite pour accéder au sommet. Composée de deux parements en moellons de basalte liés à la chaux, elle est simplement appuyée contre le chauxfour, sans liaison. Les vestiges repérés lors de la fouille n'ont pas permis de savoir si un escalier avait été construit sur cette rampe.

Le chauxfour étudié à l'habitation la Sucrierie est un four à courte flamme et à calcination continue. Cette manière de cuire la chaux est assez bien décrite par l'abbé Labat au début du XVIII^e siècle pour les Antilles (fig. 32), ainsi que par Ch.-R. Fourcroy de Ramecourt en 1766 et dans les manuels de la Librairie encyclopédique de Roret au XIX^e siècle pour l'Europe occidentale (fig. 33). Les enquêtes ethnoarchéologiques réalisées auprès des chauxourniers du Lamentin en 1993 documentent assez bien la technique antillaise de la courte flamme . La phase d'allumage est la plus difficile à restituer, car elle

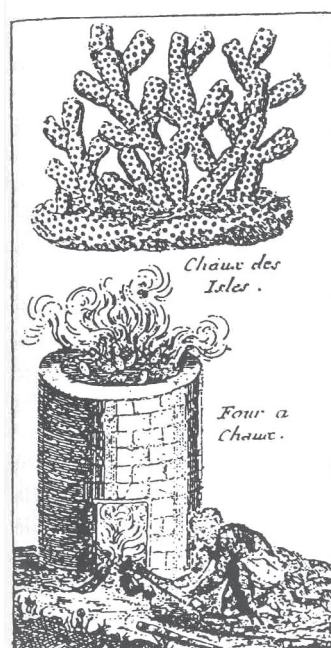


Figure : planche illustrant le fonctionnement d'un four à chaux aux Antilles à la fin du XVIII^e siècle (P. Labat).

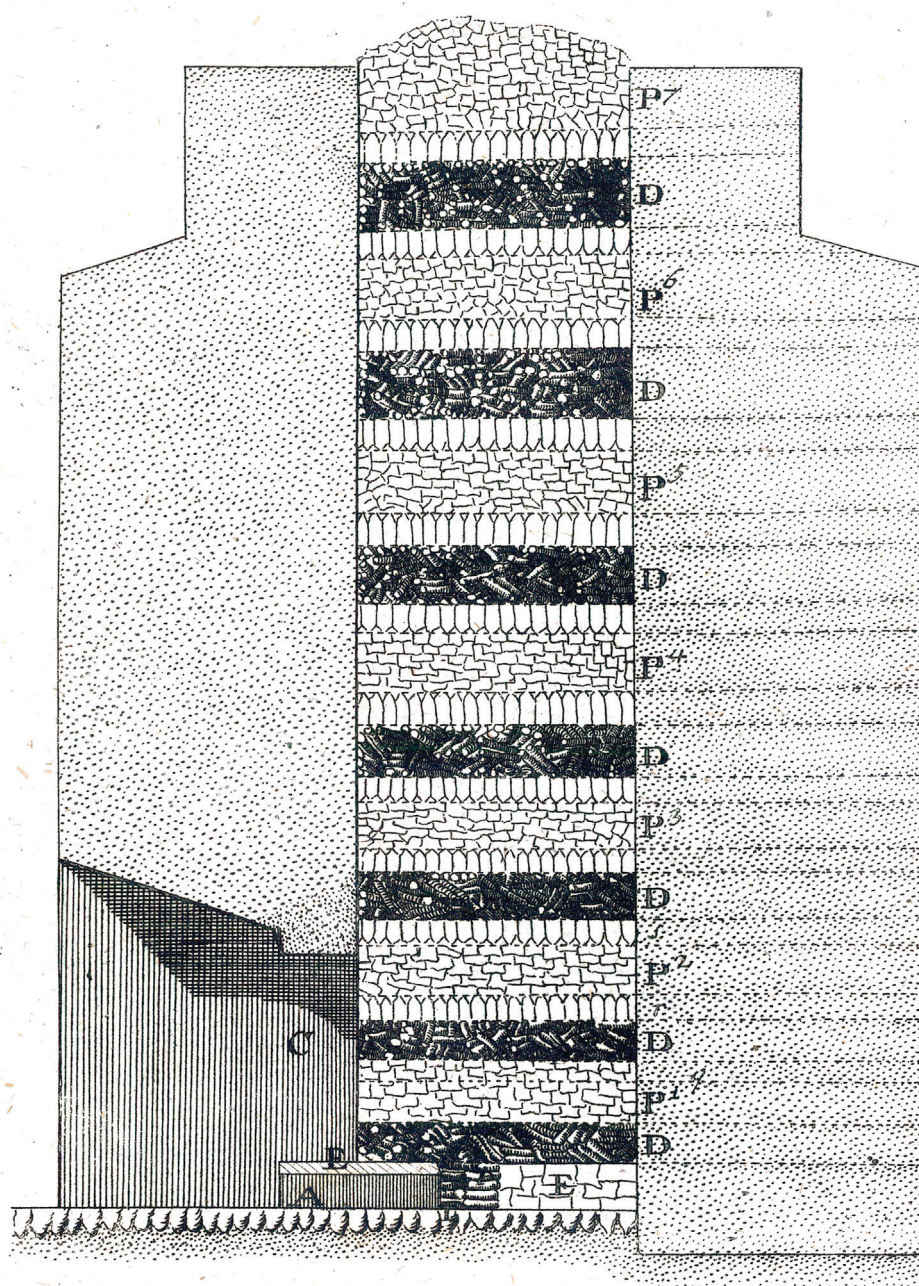


Figure : Coupe d'un four issue de Fourcroy de Ramecourt Ch.-R., *Art du chauxfournier*. Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par MM. de l'Académie des sciences, Paris, Desaint et Saillant, 1766, pl. XIV, fig. 48. C'est un four observé au nord-est de la France au milieu du XVIII^e siècle, avec les lits alternés de combustible et de pierres à chaux.

n'a laissé aucune trace archéologique. Le fond du four ne comportait aucune trace de grille métallique horizontale, que l'on trouve parfois dans ce genre de structure. Pour installer la mèche d'allumage, il faut sans doute envisager l'emploi du même procédé que celui mis en œuvre encore aujourd'hui au Lamentin. Une grille provisoire constituée de branches et/ou de planches est installée au fond du four, disposée sur des rondins posés verticalement sur le sol. Ce dispositif crée un espace entre le sol et la grille de bois. La mèche d'allumage est installée sur cette dernière. Au-dessus, la charge est constituée d'une alternance de lits de combustible et de matière à cuire (coraux et coquilles préalablement concassés près du four). Lorsque le feu est allumé, la mèche enflamme le premier lit de combustible, qui cuit le premier lit de matière à cuire avant d'enflammer le second lit de combustible. La grille étant constituée de bois, elle brûle et s'effondre, entraînant avec elle la charge de chaux qui peut alors s'écouler par la porte du four. L'alternance des lits dans la charge se traduit sans doute par une intermittence de la descente de la chaux par la porte. Cette alternance a été constatée lors de la fouille, puisque des lits successifs de chaux carbonatée ont été retrouvés sur le sol de l'aire de travail, alternant avec des lits de charbons de bois.

Le chargement des lits de matière à cuire répond à certains principes techniques, qui montrent l'étendue du savoir-faire des chafourniers. En effet, si l'on en croit les écrits de Ch.-R. Fourcroy de Ramecourt, plus les lits de matière à cuire sont élevés dans la charge, plus ils doivent être épais. En effet, ils subissent non pas la chaleur d'un seul lit de combustible, mais celle, cumulée, de tous les lits qui sont au-dessous. Si les lits de matière à cuire avaient tous la même épaisseur, des surcuits apparaîtraient, ce qui entraînerait la perte d'une partie du chargement. En augmentant l'épaisseur des couches de matière à cuire, la chaux est cuite de manière plus homogène. Au sommet, la disposition de la charge est difficile à restituer pour le four de l'habitation Sucrierie, car la structure était très arasée. En comparaison à deux chafours du sud de la Martinique (poterie d'Alet et poterie Boisset), il faut sans doute restituer un resserrement du cône au niveau du gueulard, qui semble servir à retenir la chaleur dans le four. Toutefois, les chafourniers ont pu également installer des aménagements provisoires autour du gueulard. Au Lamentin, en 1993, les artisans faisaient dépasser la charge à cuire du gueulard. Cet amoncellement de coquilles et de coraux dépassant du four était protégé par un paravent provisoire construit en bois et en feuilles de palmiers.

Les fours à courte flamme ont cette particularité de pouvoir fonctionner en continue. Une fois que le feu est allumé et que la chaux « coule » par la porte inférieure, de nouveaux lits peuvent être chargés en cours de cuisson. L'activité peut donc s'étendre sur plusieurs semaines.

Un paradoxe a été constaté dans la qualité de construction du chafour de l'habitation Sucrierie. Alors qu'un grand soin a été apporté aux finitions, en enduisant notamment l'ensemble des parois extérieures, aucun contrefort n'a été aménagé pour soutenir la structure. Or, une fois le chargement installé, la force de poussée dans le cône est telle que la paroi ne peut que finir par s'écarter. Seule la rampe d'accès a pu faire office de contrefort d'un seul côté, mais l'absence de chaînage servant à la lier à l'ensemble de l'édifice montre

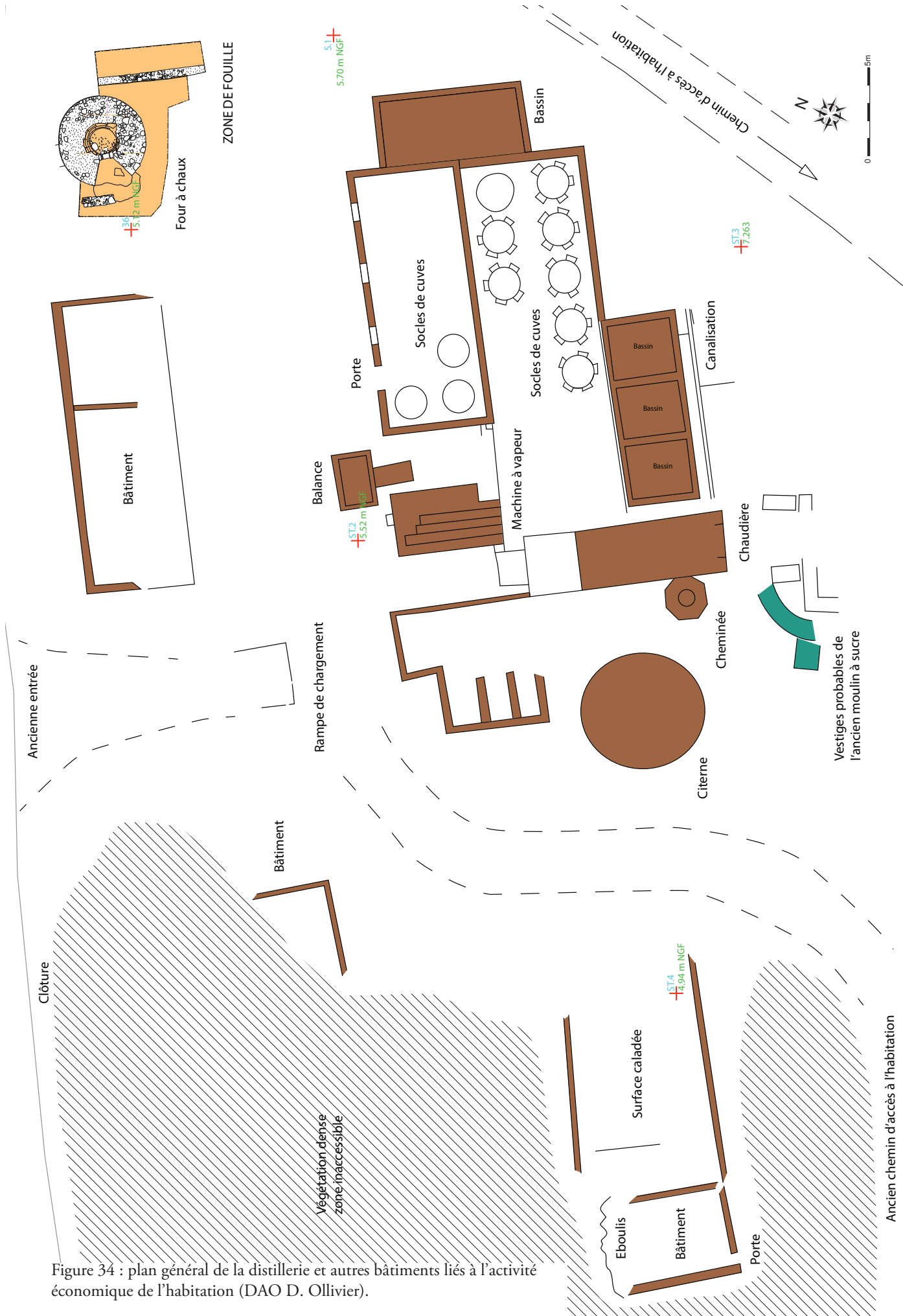




Figure 35 : cuves.



Figure 36 : à l'ouest de la chaudière : cheminée et citerne d'eau effondrée.



Figure 37 : emplacement supposé de l'ancien moulin à sucre.

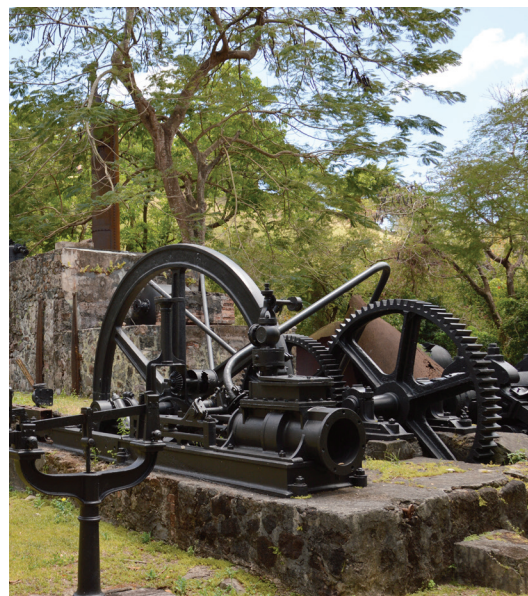


Figure 38: machinerie de la distillerie.



Figure 39 : intérieur du grand bâtiment, vue depuis l'ouest.



Figure 40 : mur sud limitant un sol caladé, à l'ouest de la grande citerne.



Figure 41 : au de-là du sol caladé, mur est d'un bâtiment rectangulaire pris dans la végétation.



Figure 42 : détail du mur est du bâtiment rectangulaire.



Figure 43 : bâtiment rectangulaire, mur disloqué.

que les constructeurs n'ont pas eu cette volonté. La même absence de contre-forts a été constatée au chaufour de la poterie d'Alet, lequel souffre des mêmes fissures d'écartement qui ont conduit à l'effondrement du four de l'habitation Sucrierie. Les raisons de cette pratique sont inconnues.

2.2. Les vestiges industriels

Outre le four à chaux, notre travail a consisté à réaliser le levé général des vestiges visibles sur le site industriel (fig. 34 à 39). Si une grande part de ceux-ci ont été relevés sans difficulté, une autre partie se trouve recouvert d'une importante végétation. Le débroussaillage ponctuel réalisé par le gardien du domaine aura permis de relever l'essentiel sans toutefois obtenir une vision globale des vestiges. La plupart de ceux-ci observés en élévation nous paraissent appartenir à la distillerie mis à part peut-être le petit bâtiment ouest (fig. 40 à 43). Les seuls vestiges rattachables à l'activité sucrière de l'habitation sont ceux liés au moulin à sucre que l'on a pu identifier au sud de la chaudière (fig. 37). Une fouille serait toutefois nécessaire pour confirmer cette découverte ainsi qu'une étude du bâti de l'ensemble des vestiges afin de déterminer ce qui appartient à la distillerie et ce qui pourrait être antérieur à sa construction.

3. Conclusion

L'habitation Sucrierie était la plus importante habitation sucrière de la commune. Connue sur la carte de Moreau du Temple sous le nom d'habitation Lebrun, elle est vendue en même temps qu'une caféière attenante à Jean-François Hayot en 1788. Ce premier document concernant l'habitation ne mentionne pas, dans le descriptif, de four à chaux, bien que la présence de ce type d'infrastructure sur une importante sucrierie comme celle-ci paraît vraisemblable. Toutefois l'archéologie démontre que la construction de notre four à chaux est bien postérieure au XVIII^e siècle : le matériel archéologique associé à la phase d'utilisation du four placerait sa construction dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (étude céramique en cours). Son existence est d'ailleurs confirmée par un acte de vente datant du 21 juin 1878 (ADM, 1Mi920), sans autres informations plus précises (emplacement, état général, etc). L'extraction du sucre sur le domaine est abandonnée à partir de 1840 au profit de l'usine centrale de la Pointe Simon. Les installations comme le moulin à sucre sont alors abandonnés. En 1878, dans l'acte notarié déjà cité, l'habitation est vendue à Joseph Quenesson, l'un des grands « usiniers » de la Martinique. L'inventaire des biens dénombre d'importants bâtiments rattachés à l'activité sucrière notamment un grand bâtiment maçonné couvert de tuiles, peut-être l'ancienne purgerie, mais ne mentionne plus le moulin à sucre encore en activité en 1820. Quoiqu'il en soit, le four à chaux a certainement été construit à l'orée d'un projet construction ou de reconstruction entre 1820 (acte de vente du 19 janvier 1820, ADM 1Mi956 : l'inventaire des biens ne mentionne pas de four à chaux) et 1878. La distillerie dont on peut voir l'essentiel des vestiges aujourd'hui est traditionnellement datée de 1918 : elle a été aménagée pour l'essentiel dans les anciens bâtiments de la sucrierie.

La fouille de l'habitation Sucrierie illustre avant tout l'usage, très courant, des fours à courte flamme en Martinique au cours de l'époque coloniale. Elle conduit à s'interroger sur de nombreux points. La restitution de la structure et de son fonctionnement technique doit être consolidée par des comparaisons avec d'autres chauffours de Martinique, lesquels nécessitent d'être étudiés dans le détail. Le savoir-faire associé à la cuisson était sans doute très élaboré, ce qui incite à s'interroger sur sa provenance, et sur les détenteurs de cette connaissance. De plus, la récolte de macro-restes végétaux (charbons de bois) et animaux (coraux) doit ouvrir la voie à la mise en place d'une démarche bio-archéologique sur l'étude des étapes d'exploitation des ressources nécessaires aux chauffourniers.

Bibliographie

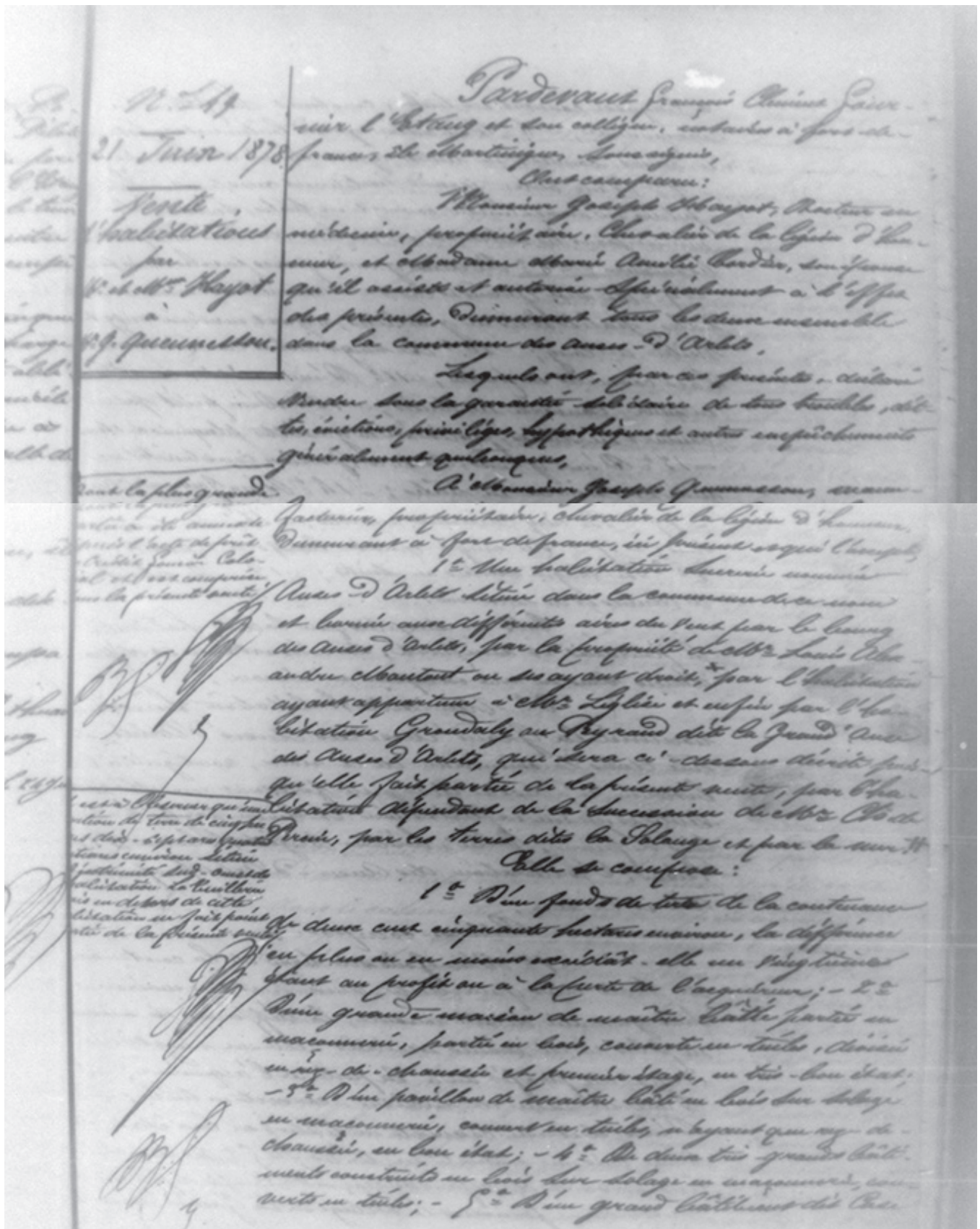
- Bégot et alii 2011** : BEGOT (D.) - Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise. Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, Guyane XVIIe-XIXe siècle, édition du CTHS, collection Orientations et Méthodes, n° 21, 2 vol., 969 p., Péronas 2011.
- Bégot, Pelletier et Bousquet-Bressolier 1998** : BEGOT (D.), PELLETIER (M.), BOUSQUET-BRESSOLIER (C.) - La Martinique de Moreau du Temple, édition du CTHS, Paris 1998.
- Biston 1828** : BISTON (V.) - Manuel théorique et pratique du chauxfournier, contenant l'art de calciner la pierre à chaux et à plâtre ; de composer toutes sortes de mortiers ordinaires et hydrauliques, ciments, pouzzolanes artificielles, bétons, mastics ; briques crues, pierres et stucs ou marbres factices propres aux constructions, Paris, Roret, 1828, 326 p.
- Fourcroy de Ramecourt 1766** : FOURCROY DE RAMECOURT (M.).— Art du chauxfournier. Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par MM. de l'Académie des sciences, Paris, Desaint et Saillant, 1766, 74 p., XV pl., 52 fig.
- Labat J.-B. 1724** : Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, La Haye, chez P. Husson, T. Johnson, P. Gosse, J. van Duren, R. Alberts, C. Le Vier, 1724, vol. 1, p. 174-183.
- Magnier 1864** : MAGNIER (M.-D.) - Nouveau manuel complet du chauxfournier, plâtrier, carrier contenant l'exploitation des carrières et la fabrication du plâtre, des différentes chaux, des ciments, mortiers, bétons, etc., Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1864, 346-71 p., 4 pl.
- Ollivier 2012** : OLLIVIER (D.) - Les Poteries de l'Île de la Martinique, XVIIe-XIXe siècle. Rapport de prospection, LA3M-UMR 7298-AMU-CNRS ARKAEOS, SRA de la Martinique, Aix-en-Provence 2012
- Ollivier 2014** : OLLIVIER (D.) - Petite Poterie, fouille de la poterie Dalençon, Le Marin. Rapport final d'opération, LA3M UMR 7298-AMU-CNRS ARKAEOS, SRA de la Martinique, Aix-en-Provence 2014.
- Vaschalde et al.** : VASCHALDE (Ch.), THIRIOT (J.), RAMMAH (M.), CHÉHAIBI (Z.).— Fours à chaux et chauxfourniers en Méditerranée occidentale : ethnoarchéologie de l'art de cuire la pierre. In : Ben Taher (J.), Bejaoui (F.), Chapoutot-Remadi (M.), Mahfoudh (F.), Saadaoui (A.), Ben Baaziz (S.), Mcharek (A.), Mrabet (A.) dir.— Métiers, savoir-faire et vie professionnelle dans le Monde méditerranéen d'après les sources archéologiques. Colloque de l'Institut supérieur des métiers du patrimoine de Tunis, 2010. A paraître.
- Vaschalde 2009** : VASCHALDE (Ch.).— Fours à chaux et charbonnières en Guadeloupe. Mission du 1er au 15 septembre 2008. 2009.
- Vaschalde 2013** : VASCHALDE (Ch.).- L'art de cuire la pierre en France méditerranéenne à la fin du Moyen Âge. Approche interdisciplinaire d'un artisanat méconnu : la chauxfournierie. Thèse de doctorat en archéologie, Aix-Marseille Université, Novembre 2013.
- Verrand, Vidal 2004** : VERRAND (L.), VIDAL (N.).- Les fours à chaux de Martinique. In : Journal of Caribbean Archaeology, Special publication, n° 1,

2004, p. 29-46.

Vidal et al. 2000 : VIDAL (N.), VERRAND (L.), GUILLAUME (M.).—
Tout autour du four. La fabrication artisanale de la chaux en Martinique,
structures et savoir-faire. In : BEGOT (D.), HOCQUET (J.-Cl.) dir.— Le
sucre, de l'Antiquité à son destin antillais. 123ème Congrès national des
sociétés
historiques et scientifiques, Antilles-Guyanne, 1998. Ed. du C.T.H.S., 2000,
p. 187-213.

III Annexes

Annexe 1 : Acte de vente de l'habitation Sucrière (1878, ADM 1Mi 920), la mention «Four à chaux» est encadrée en blanc.



la Casse couverte en tuiles, construite sur piliers en
macaméré; - 6^e D'un autre grand bâtiment construit
en murs, couvert en tuiles ayant servi de buanderie;
- 7^e D'un autre grand bâtiment construit sur
piliers en macaméré, couvert en tuiles, servant de
salle pour les calanets et de lieu de travail pour
les ouvriers; - 8^e De deux grands paces pour les annuons;
- 9^e De six grandes cases à travailleurs couvertes en
tuiles, palissades en gaullettes, ayant chacune vingt
mètres de long; - 10^e De vingt autres cases à travail-
leurs couvertes en paille; - 11^e D'une cuisine construite
en murs, couverte en tuiles; - 12^e D'un petit paille
couvert en tuiles, palissade en gaullettes plaquée de char-
bon; - 13^e D'une grande Case d'annuons construite en
murs et couverte en tuiles; - 14^e D'un four à char-
bon; - 15^e De cinq Calanets neufs; - 16^e De deux Opé-
rations; - 17^e De vingt-quatre champs de travail; -
18^e De vingt vaches au lait; - 19^e De plantation
de cannes et de manioc.

Cette annexe sur la dite habitation
se pourrait et compléter, les circonstances et d'après
l'avis sans en rien excepter au présent.

2^e Une autre habitation sucrière
nommée la Grand'Anse des Anses d'Arlets, si-
tuée dans la commune de ce nom, antérieure à l'é-
tablissement ci-dessus désigné formant avec elle une
seule et même exploitation et bornée par les habita-
tions Lefèvre, Bellier, Lefèvre, Brizette, Chéreau, et
Périan, l'habitation des Anses d'Arlets proprement
dite et la mer.

Celle se compose;

1^e D'un fond de terre de la contenance
de trois cent quarante-deux hectares environ
sans garantie de cette mesure, la différence de mesure

Annexe 2 : Inventaire des US

Us : 1001

Fait : MR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Elévation de mur

Type : Construite

Équiv :

Sur : 1003

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur: 1,70 m

Largeur :

Hauteur : 2,20 m

Profondeur :

Description : Mur circulaire

Interprétation : Mur du four à chaux, de plan circulaire, avec un parement extérieur construit avec de gros moellons de basalte calés avec des éclats plus petits. L'ensemble est lié au mortier de chaux, avec beaucoup de morceaux de corail. A la base du parement, un bourrelet de chaux est visible au niveau du sol de circulation. A l'arrière du four le mur est partiellement reconstruit (intervention en 2011) au ciment gris. Blocage interne : moellons de basalte liés à la chaux sans agencement particulier.

De grosses fissures sont visibles.

Auteurs : Chr. V.

Us : 1002

Fait : MR1002

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Elévation de mur

Type : Construite

Équiv :

Sur : 1004

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 1

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 4,50 m

Largeur : 0,40 m

Hauteur : 0,50 m

Profondeur :

Description : Mur construit en moellons de basalte (appareil irrégulier) liés au mortier de chaux et conservé sur trois assises. Le parement ouest est couvert par un enduit à la chaux blanc.

Interprétation : Mur orienté Nord-Sud appartenant à une phase antérieure à la construction du four à chaux. Certainement contemporaine du mur parallèle MR1025

Auteurs : Chr. V.

Us : 1003

Fait : MR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Fondation de mur

Type : Construite

Équiv :

Sur : 1009

Sous : 1001

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur : 1,70 m

Hauteur : 0,50 m

Profondeur :

Description : Maçonnerie en gros moellons de basalte lié au mortier de chaux. La fondation est creusée dans l'US1009. Les blocs ont été empilés, ennoyés dans le mortier, contre le creusement 1005.

Interprétation : Fondation massive légèrement plus large par endroit (de quelques centimètres) par rapport à l'élévation.

Auteurs : DO

Us : 1004

Fait : MR1002

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Fondation de mur

Type : Construite

Équiv :

Sur : 1005

Sous : 1002

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 1

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 4,50 m

Largeur :

Hauteur : 0,45 m

Profondeur :

Description : Fondation du mur MR1002 construit en moellons de basalte liés avec un mortier gris, installée dans l'US 1010.

Interprétation :

Auteurs : Chr. V.

Us : 1005

Fait : MR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : creusement de tranchée de fondation

Type : Négative

Équiv :

Sur : 1009, 1010 , 1011, 1012

Sous : 1003

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Tranchée de fondation du mur MR1001

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1006

Fait : MR1002

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Tranchée de fondation

Type : Négative

Équiv :

Sur : 1010, 1011, 1012

Sous : 1003

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Tranchée de fondation du mur MR1002 de même largeur que la fondation en elle-même.

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1007

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de surface

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1008

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Profondeur :

Description : Couche supérieure couvrant toute la surface de la fouille/sondage (ép. 0,40 m). Terre assez meuble de couleur brun-gris foncé formée de cailloutis, moellons et fragments de céramique (80% de tuiles écaillées).

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1008

Fait : SL1008

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Niveau de sol

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1009

Sous : 1007

Plans/coupes : 1P5, 1C3 et 1C4

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Profondeur :

Description : Sol d'occupation avec en surface : frags de coraux avec plusieurs concentrations, dont une

autour d'un bloc de pierre volcanique (basalte) et d'un trou (TR1017), frags de céramique (brique, vaisselle) et des charbons.

Interprétation : Il s'agit du sol d'occupation lié à l'activité du four à chaux

Auteurs : DO

Us : 1009

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de remblai

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1010

Sous : 1008

Plans/coupes : 1C4 et 1C5

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur : 0,25-0,35 m

Profondeur :

Description : Couche assez épaisse : Terre argilo limoneuse avec inclusion importante de cailloux jaune ocre fortement décomposé (ce qui donne à l'ensemble de la couche une couleur jaune foncé)

Interprétation : Il pourrait s'agir d'un remblai issu du creusement du substrat (les cailloux jaunes notamment pourrait en être issus). Quelques rares tessons de céramique. Nous retrouvons cette couche sur toute la superficie du sondage jusqu'au mur MR1002. Elle vient rehausser à l'ouest du mur MR1002 le niveau correspondant donc à l'encaissant de la fondation du four à chaux.

Auteurs : DO

Us : 1010

Fait : SL1010

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Niveau de sol d'occupation

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1011

Sous : 1009

Plans/coupes : 1C4 et 1C5

Position : initiale

Phase : 1

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur : 0,5 cm

Profondeur :

Description : Couche argilo-limoneuse gris-foncé peu épaisse identifiée à partir du mur MR1002 (parement ouest) à 0,14 m au niveau de la coupe 1C4.

Interprétation : C'est à partir de ce niveau que le mur MR1002 a été construit, l'élévation marquée par la présence d'un enduit, prend naissance à ce niveau. Courte occupation en surface avant l'installation du remblai 1009. Quelques fragments de céramique suggèrent une occupation du XVIII^e siècle (deuxième moitié du siècle)

Auteurs : DO

Us : 1011

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche sédimentaire très sableuse

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1012

Sous : 1010

Plans/coupes : 1C4

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur : entre 7 et 10 cm

Profondeur :

Description : Le sondage en profondeur réalisé dans la partie Est 'est arrêté sur le sommet de cette couche. Couche de couleur grise et de texture particulièrement sableuse : sa formation serait-elle dû à la proximité de la ravine et donc à un épisode de crue ? Céramique

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1012

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche sédimentaire

Type : Positive

Équiv :

Sur :

Sous : 1011

Plans/coupes : 1C4

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Profondeur :

Description : Couche sédimentaire la plus profonde atteinte dans le sondage, certainement très épaisse, de type argilo-limoneuse, un peu sableuse, avec une pente sud-nord.

Interprétation : Il pourrait s'agir d'un dépôt successif de couches alluvionnaires émanants de la ravine située au nord du site, le long de la route (phases d'inondation/retrait ?), ou bien de ruissellement puisque le site est situé au pied d'un morne

Auteurs : DO

Us : 1013

Fait : FR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Sol interne du four

Type : Construite

Équiv :

Sur : 1014

Sous : 1028

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Description : Niveau résiduel composé de blocs de basaltes posés à plat sur une chape de chaux. Les blocs les plus gros mesurent jusqu'à 40 cm de long pour 15 à 20 cm d'épaisseur. Beaucoup d'entre eux ne sont visibles qu'en négatif. Le parement 1028 est posé sur ce niveau.

Interprétation : Sol interne du four à chaux dont la plupart des dalles ont été spoliées

Auteurs : Chr. V.

Us : 1014

Fait : FR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : couche de chaux

Type : Construite

Équiv :

Sur :

Sous : 1013

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :
Prélèvements :
Longueur :
Largeur :
Hauteur :
Profondeur :
Description : Couche de mortier de chaux
Interprétation : Chape de chaux recevant le sol du four
Auteurs : DO

Us : 1015
Fait : FR1001
Zone : 1
Secteur : 1
Année : 2014
Identification : Couche de dépotoir
Type : Positive
Équiv :
Sur : 1016
Sous : 1007
Plans/coupes : 1C1
Position : initiale
Phase : 2
Périodes :
Prélèvements : Charbons
Longueur :
Largeur :
Hauteur :
Profondeur :
Description : Couche limono-argileuse brune hétérogène assez meuble contenant de nombreux charbons, des tuiles écaillée, marmite à bord droit, pipe en terre verre (bouteilles et autres formes), boutons et matériel métallique, des fragments de coraux et coquillages. Le couche repose sur 1019.
Interprétation : Comblement de l'aire d'accès du four à chaux.
Auteurs : Chr. V., D. O.

Us : 1016
Fait :
Zone : 1
Secteur : 1
Année : 2014
Identification : Couche de cendre et de charbons
Type : Positive
Équiv :
Sur :
Sous : 1015
Plans/coupes :
Position : initiale
Phase :
Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Couche de cendre et de charbons Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1017

Fait : TR1017

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Trou

Type : Négatif

Équiv :

Sur : 1008

Sous : 1018

Plans/coupes : 1P5

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 23-26 cm

Largeur : 20 cm

Profondeur : 15 cm

Description : Creusement d'un trou grossièrement quadrangulaire à proximité d'un bloc et creusé à partir du sol 1008

Interprétation : Trou de poteau en liaison avec le four à chaux (auvent ?)

Auteurs : DO

Us : 1018

Fait : TR1017

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Comblement

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1017

Sous : 1007

Plans/coupes : 1P5

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Comblement du trou 1017

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1019

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Comblement

Type : Positive

Équiv :

Sur :

Sous : 1015

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur max :

Longueur min :

Profondeur :

Description : Comblement situé au niveau de la porte du foyer dans l'ébrasement,

Interprétation : Formation post abandon ?

Auteurs : DO

Us : 1020

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de chaux

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1021

Sous : 1019

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Couche de chaux carbonatée blanche

Interprétation : Dépôt de chaux (fine couche) à mettre en relation avec l'activité du four et situé dans l'ébrasement de la porte du foyer.

Auteurs : CV

Us : 1021

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de cendre

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1022

Sous : 1020

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Longueur min :

Profondeur :

Description : Couche cendreuse et charbonneuse

Interprétation : Couche localisée dans l'ébrasement de la porte du foyer et lié à l'activité du four à chaux.

Auteurs : DO

Us : 1022

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de chaux

Type : Positive

Équiv :

Sur :

Sous : 1021

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Couche de chaux carbonatée

Interprétation : Dépôt de chaux (fine couche) à mettre en relation avec l'activité du four et situé dans l'ébrasement de la porte du foyer.

Auteurs : DO

Us : 1023

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Couche de chaux

Type : Positive

Équiv :

Sur : 1024

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Profondeur :

Description : Couche de chaux carbonatée tapissant le fond de l'aire d'accès à la porte du four à chaux.

Contient de nombreux fragments de coraux et quelques coquillages.

Interprétation : premier dépôt de chaux à mettre en relation avec l'activité du four et situé dans l'ébrasement de la porte du foyer.

Auteurs : DO

Us : 1024

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Creusement

Type : Négatif

Équiv :

Sur : 1009

Sous : 1023

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur max :

Longueur min :

Profondeur :

Description : Creusement de l'aire d'accès à la porte du four 1001 dans la couche 1009

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1025

Fait : MR1025

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Arase de mur

Type : Construite

Équiv :

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 1

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 2 m

Largeur : 0,60 m

Profondeur :

Description : Mur construit avec de gros moellons liés au mortier de chaux dont on ne voit que l'arase

Interprétation : Antérieur à la construction du four à chaux, ce mur est peut-être contemporain du mur

MR1002 dont il emprunte la même orientation. Il limite l'aire de travail du four à chaux à l'ouest

Auteurs : DO

Us : 1026

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification :

Type : Positive

Équiv :

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur max :

Longueur min :

Profondeur :

Description : Couche dépotoir

Interprétation : Couche dépotoir à l'ouest du mur 1025

Auteurs : DO

Us : 1027

Fait :

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification :

Type : Construite

Équiv :

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 1 m

Largeur : 1,50 m

Profondeur :

Description : Structure constitué de deux parements en gros moellons de basalte (jusqu'à 30 cm) liés au mortier de chaux

Interprétation : Il s'agit de la rampe d'accès, situé au nord, au sommet du four à chaux pour permettre le chargement. Il pourrait avoir été entamé par l'élargissement de la route

Auteurs : CV DO

Us : 1028

Fait : FR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Parement interne

Type : Construite

Équiv :

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase :

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur :

Hauteur : 1,27 m

Profondeur :

Description : Parement interne du four construit en pierres réfractaires volcaniques liées à la chaux. Pierres taillées (soigné) portant des traces d'outils de taille. Largeur des blocs entre 25 et 50 cm, hauteur des assises entre 29 et 32 cm. Outre le mortier, quelques joints sont comblés par des briques. Dans le blocage du mur 1001, chaque assise du parement interne est marqué par un lit de petits blocs de calage.

Interprétation :

Auteurs : CV

Us : 1029

Fait : PR1029

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Porte du four

Type : Construite

Équiv : 1001

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur : 0,41 m

Hauteur : 0,34 m

Profondeur :

Description : Porte dont la partie supérieure a disparu. Le seuil en basalte et les piédroits en pierres réfractaires sont en place. Les piédroits sont fendus. Le seuil repose sur la chape de chaux 1014. Le piédroit sud possède encore les traces d'enduit à la chaux. Les deux sont taillés en arrondi vers l'intérieur du four

Interprétation : Porte du foyer du four à chaux

Auteurs : VC

Us : 1030

Fait : FR1001

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Parement nord de l'ébrasement de la porte du four

Type : Construite

Équiv : 1001

Sur : 1001

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur : 1,50 m

Largeur :

Hauteur : 0,80 m

Profondeur :

Description : Parement constitué de moellons de basalte dont les plus gros mesurent 50 cm de long pour 25 cm d'épaisseur. L'ensemble est lié au mortier de chaux et couvert d'un enduit blanc

Interprétation :

Auteurs : DO

Us : 1031

Fait : PR1029

Zone : 1

Secteur : 1

Année : 2014

Identification : Parement sud de l'ébrasement de la porte du four

Type : Construit

Équiv : 1001

Sur :

Sous :

Plans/coupes :

Position : initiale

Phase : 2

Périodes :

Prélèvements :

Longueur :

Largeur : 0,41 m

Hauteur : 0,34 m

Profondeur :

Description : Parement constitué de moellons de basalte dont les plus gros mesurent 50 cm de long pour 25 cm d'épaisseur. L'ensemble est lié au mortier de chaux et couvert d'un enduit blanc

Interprétation :

Auteurs : DO

I Données administratives, techniques et scientifiques	2
Notice scientifique	6
II Résultats	11
1. Présentation de l'opération	12
1.1. Projet	12
1.2. Organisation du chantier : aspects techniques et méthodologie	14
1.2.1. Préparation du terrain	
1.2.2. Moyens humains	
1.2.3. Décapage et moyens mécaniques	
1.2.4. Enregistrement des données archéologiques	
1.3. La post-fouille, les études spécifiques et les analyses	15
1.4. Opération de communication et valorisation	15
1.5. Contexte géographique et géologique	16
1.6. Contexte historique	16
2. La fouille	17
2.1. Secteur 1	17
2.1.1. Description	
2.1.1.1. <i>Forme et construction du four</i>	
2.1.1.2. <i>Aire de travail du four à chaux</i>	
2.1.1.3. <i>Stratigraphie</i>	
2.2.2. Analyse de la structure et définition des états successifs	26
2.2.2.1. <i>Phase 1 : Premiers aménagements antérieurs à la construction du four à chaux.</i>	
2.2.2.2. <i>Phase 2 : Le four à chaux</i>	
2.2. Les vestiges industriels	35
3. Conclusion	36
Bibliographie	37
III Annexes	39
Annexe 1 : Acte de vente de l'habitation Sucrierie (1878, ADM 1Mi 920).	
Annexe 2 : Inventaire des US	

